

Comité Scientifique des IREM

DEBAT LORS DE LA SEANCE DU 14 DECEMBRE 2007

Laboratoires de mathématiques en établissements scolaires

Le CS a entendu un exposé de Jean-Pierre Kahane sur l'histoire (remontant à Emile Borel) et les réalisations actuelles de "laboratoires de mathématiques" en établissements scolaires . Ceux-ci ont donné lieu à un colloque tenu à la "maison des géométries" de Maubeuge en mars 2006, sous le titre : *Mathématiques : des laboratoires pour le primaire et le secondaire ?*.

J.P. Kahane s'est en particulier étendu sur le fonctionnement du laboratoire du lycée Jules Guesde (anciennement "Mas de Tesse") de Montpellier, favorisé par l'existence dans cet établissement d'une "option sciences" en seconde.¹.

La discussion dépasse amplement le seul cadre des laboratoires de Mathématiques pour s'étendre à l'ensemble des moyens destinés à donner à l'enseignement de notre discipline des "espaces de liberté" (comme dit Pierre Campet), de la "diversité" (Michèle Artigue), des liaisons entre activités dans la classe et hors de la classe (René Cori), des occasions de liaisons entre filières (Brigitte Grugeon, Jean-Pierre Kahane, qui s'adresse en particulier aux représentants présents de la CII "Lycées professionnels"), de la "matière à rêver" (Jean-Pierre Kahane).

On relève le paradoxe qu'il y a à éprouver de la difficulté à mettre en place de telles initiatives alors qu'en fait, comme en témoigne Jean-Pierre Kahane, "les politiques réagissent plutôt bien".

René Cori fait état de la nécessité de disposer d'un recensement des activités mathématiques non "scolaires stricto sensu" et indique que, au sein du bureau de l'ADIREM, Patrick Frétygné a entrepris un tel travail, ce qui suppose bien sûr le lien, au sein des IREM, avec la CII *Rallyes* et, hors des IREM, avec *Animath*.

Le CS, à l'évidence convaincu par l'intérêt de telles structures, se préoccupe de leur popularisation, afin d'aider les collègues intéressés à les mettre en place, à la fois au plan administratif et au plan pédagogique. L'existence d'un site national de recensement et d'échanges d'expériences paraît nécessaire. Les IREM pourraient se mobiliser pour développer des arguments scientifiques, fondés sur leurs propres réalisations, en vue de la prise en compte de telles activités à la fois dans la formation des élèves et dans le service des professeurs.

¹Le responsable de ce laboratoire, Jean-Pierre Richeton, a présenté son expérience lors du colloque de Maubeuge en mars 2006 ; on doit à l'obligeance des responsables de ce colloque de pouvoir diffuser avec le présent compte-rendu de débat le texte de cette contribution, à paraître dans les annales de ce colloque (non encore publiées).